

**SEMINAIRE DE HAUT NIVEAU SUR LE THEME : « LA MAITRISE ET L'APPROPRIATION DES REFORMES INTERVENUES DANS LE DROIT DES SÛRETÉS, À L'ÉPREUVE DE LA PRATIQUE DES BANQUES, DES SOCIÉTÉS DE CRÉDIT ET DES SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES DANS L'ESPACE OHADA. »**

**IVOTEL ABIDJAN-PLATEAU DU 25 AU 26 JUILLET 2012**

Placé sous le double signes de la relance économique post-crise et l'appui à l'objectif communautaire de sécurité juridique recherchée par l'**Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (OHADA)**, ce séminaire de haut niveau est organisé à l'attention des banques, des sociétés de crédit, des assurances, des sociétés immobilières, des mutuelles de crédits, des micro-crédits, des juristes et experts financiers qui travaillent à l'essor économique et qui de par l'objet social de leurs entreprises sont exposés aux risques financiers et juridiques que comportent leurs activités.

Animé par **Monsieur Ousseynou SOW**, juriste expert en banque et consultant, par ailleurs, secrétaire exécutif de l'Association Africaine des Juristes de Banque et Établissement Financier (A.J.B.E.F.), spécialiste du droit bancaire et communautaire, auteur de plusieurs articles et ouvrages, Diplômé de l'Institut Technique de Banque (I.T.B.) et ancien formateur au Centre Ouest Africain de Formation Bancaire (C.O.F.E.B.) et au Centre International de Formation Bancaire (C.I.F.P.B.), Cette session de formation sur les sûretés aura lieu les **25 et 26 Juillet 2012** à IVOTEL Plateau-Abidjan.

D'un coût global de **500 000 F CFA TTC** par participant, ce séminaire de haut niveau s'étendra sur deux (2) jours et visera la participation des cadres et professionnels du secteur bancaire, des Assurances, des établissements financiers, des sociétés et mutuelles de crédits, des sociétés immobilières, des experts financiers, juristes experts en banque etc...

Au cours de cette formation, les séminaristes seront appelés à approfondir leurs connaissances sur les sûretés en général, réformes intervenues dans le droit des sûretés et leurs incidences sur l'activité des secteurs d'activités ci-haut cités et les mécanismes de sécurisation de leurs engagements financiers. L'occasion est belle pour l'expert de passer crible des textes nouveaux les subtilités des notions de gage, de nantissement, d'hypothèque et la simplification de leur condition de constitution, du droit de propriété « fiducie » et de la réserve de propriété, de l'amélioration du régime des hypothèques, les sûretés personnelles, les sûretés mobilières, les sûretés immobilières (les hypothèques) et les sûretés spécifiques nouvelles (la clause de réserve de propriété, le droit de rétention, la cession de créance etc.) tout ceci par un partage expérience, pour en évaluer avec les participants l'impact sur la sécurisation du crédit. Par ailleurs, l'auteur-formateur présentera son **ouvrage sur mécanismes de sécurisation des engagements bancaires** dont la dédicace se fera pendant cette session de formation.

Banquiers, Assureurs, Financiers, Gestionnaires de crédits, Promoteurs et gestionnaires mobiliers et immobiliers, Juristes, Experts financiers, ce séminaire de haut niveau est le vôtre. Ne le manquez pas.